

DECRET N° 2011-829 DU 30 DECEMBRE 2011

portant nomination de seize (16) élèves commissaires de police au grade de commissaire de police stagiaire.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 93-010 du 20 août 1997 portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2011-500 du 11 Juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-465 du 16 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- Vu** le décret n° 59-222 du 15 décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et des actes qui l'ont modifié ;
- Vu** le décret n°97-622 du 30 décembre 1997 portant Statuts Particuliers des Corps des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** le décret n°2002-395 du 06 Septembre 2002 portant identification des autorités investies du pouvoir de nomination et de promotion des fonctionnaires de la Police Nationale dans leurs différents grades ;
- Vu** l'arrêté n°174/MISPC/DC/SGM/DGPN/SA du 25 octobre 2011 portant nomination de trente quatre (34) Elèves Commissaires de Police, recrutés par concours directs à la Police Nationale au titre de l'année 2008 ;

CT

PH

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 décembre 2011.

DECRETE

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n°93-010 du 20 Août 1997 portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale et à celles de l'article 56 alinéa 1^{er} du décret n°97-622 du 30 décembre 1997 portant Statuts Particuliers des Corps des Personnels de la Police Nationale, les Elèves Commissaires de Police dont les noms suivent qui, au terme d'un stage de formation militaire et professionnelle de neuf (09) mois à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police de Cotonou, ont obtenu leur diplôme de Commissaire de Police, sont nommés Commissaires de Police Stagiaires, pour compter du **17 Février 2011** et soumis à un stage probatoire de douze (12) mois, dans une unité active de la Police Nationale, avant leur titularisation.

Il s'agit de :

1. HADONOU Kodjo
2. HONGBETE Krossamè Prudencio
3. SINGBO Zinsou Jacques
4. OROU SANNI Gnon Thérèse
5. AGOSSA Kayossi Stéphane
6. DENAKPO Serge Amour
7. AZANLIN Rémi
8. QUENUM Seydel Marie Cécile
9. ABALONOROU Aboudou Raziz
10. BOURAÏMA TAÏROU Nouréni
11. KODO Adjouavi Thècle
12. ADAM Taohidi
13. BONI Chabi
14. SEDE Kotchikpa Hugues Hervé
15. KOUEROU Ayouba
16. CHABI Ismatou

Article 2 : L'incidence financière découlant de la présente nomination, est imputable au budget national et sera payée conformément aux conditions définies par les lois de finances en vigueur.

gj

ATA

Article 3 : Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application des dispositions du présent décret qui sera publié au Journal.

Cotonou, le 30 decembre 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



Alayi Adidjatou MATHYS

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité Publique et des Cultes,



Benoît Assouan Comlan DEGLA

Ampliations : PR : 06 - AN : 04 - CC : 02 - CS : 01 - HAAC : 02 - CES : 02 - HCJ : 02 - PM/CCAGEPPPPDDS 4 MISPC : 04 - MEF : 04 - AUTRES MINISTERES : 23 - SGG : 04 - DGB-CF-DGTCP-DGID-DGDDI : 05 - BN-DAN-DLC : 03 - GCONB-DCCT-INSAE : 03 - BCP-CSM-IGAA : 03 - UAC-ENAM-FADESP : 03 - UNIPAR-FDSP : 03 - SYNAPOLICE : 01 - INTERESSES : 04- DOSSIERS INTERESSES : 04- CHRONO : 02 - ARCHIVES : 02 - JORB : 02


